

COUR D'APPEL DE PAU

Tribunal Judiciaire de Tarbes
6 bis rue Maréchal Foch - BP 1326 65000 TARBES

Succession de
Gérard GRISELIN

N° RG 20/00036 - N° Portalis DE2B-W-B7E-D7BK

RECEPISSE DE DEPOT DE DECLARATION DE RENONCIATION A SUCCESSION

Le 06 Février 2020

Nous, Béatrice MORERE greffier au Tribunal Judiciaire de TARBES, soussignée, avons enregistré la déclaration de renonciation à succession en date du 13 janvier 2020 reçue au greffe le 27 janvier 2020 de :

M. Alex Franck Loïc GRISELIN

Profession : Barman

né le 06 Avril 1986 à TARBES (65000), demeurant 322 rue Georges Clémenceau -
65700 MAUBOURGUET

héritière en vertu de la loi en sa qualité de fils du défunt ;

déclarant sur l'honneur ne faire l'objet d'aucune mesure de protection le privant de sa capacité juridique

Qui a déclaré **RENONCER PUREMENT ET SIMPLEMENT** à la succession de :

Monsieur Gérard GRISELIN

né le 14 Juin 1947 à LE PRE ST GERVAIS (93310)
322 rue Georges Clémenceau
65700 MAUBOURGUET
décédé le 04 Septembre 2019 à TARBES

Il affirme en outre qu'il n'a diverti ou recélé aucun effet de la succession, ni effectué directement ou indirectement aucun acte pouvant le faire déchoir de sa faculté de renoncer.

Du tout il a été dressé le présent acte pour servir et valoir ce que de droit.

